

MINISTÈRE DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE  
**Monsieur A. GOFFART, Directeur**  
*A.A.T.L. – Direction de l’Urbanisme*  
C.C.N.- Rue du Progrès, 80, bte 1  
**B - 1035 BRUXELLES**

V/réf. : 04/pfd/490272  
N/réf. : AVL/KD/BXL-7.78/s.542  
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur le Directeur,

**Objet : BRUXELLES. Rue du Marché aux Herbes, face au n° 116.**  
**Installation d’un mât calicot pour le Museum of Original Figurines et la Fondation Raymond Leblanc.**  
**Demande de permis d’urbanisme – Avis de la CRMS.**  
*(Dossier traité par Mme C. Defosse - D.U.)*

En réponse à votre lettre du 14 août, en référence, reçue le 19 août, votre demande a été portée à l’ordre du jour de la séance de la CRMS du 11 septembre 2013.

La demande vise l’installation d’un mât calicot signalant la présence de la Fondation Raymond Leblanc ainsi que du M.O.O.F. (*Museum of original Figurines*) situés dans la galerie Horta. Le dispositif, d’une hauteur totale de 7 m, se compose de deux oriflammes complétées d’une plaque émaillée avec notice historique concernant la Fondation Leblanc. Prévu en plein centre historique, il serait implanté dans la zone de protection de la Grand-Place et de plusieurs autres biens classés ainsi que dans la zone tampon délimitée par l’Unesco autour de la Grand-Place inscrite sur la liste du Patrimoine mondial.

Au vu de son implantation du côté pair de la chaussée, en retrait par rapport à la voirie, la nouvelle signalétique aurait peu d’impact sur le plan patrimonial. Par contre, il s’ajouterait à la prolifération du mobilier urbain déjà présent devant l’entrée de la galerie Horta, et ne constituerait de ce fait pas une amélioration de la situation existante (station Villo, panneaux de signalisation routière, poteaux, etc.). Le développement de la signalisation touristique devrait aller de pair avec des mesures urbanistiques visant à réduire l’encombrement de la voirie et à uniformiser le mobilier urbain à cet endroit, de manière à augmenter la qualité de l’espace public.

Le cas échéant, la DMS formulera, en Commission de concertation, les remarques et les recommandations qu’appelle cette demande.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l’expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO  
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS  
Présidente

Copies à : - A.A.T.L. – D.M.S. : Mme S. Valcke (par mail Mmes S. Valcke, M. Muret, L. Leirens, N. de Saeger, MM. Th. Wauters, Ph. Piéreuse, H. Lelièvre).  
- M. G. Coomans de Brachène, échevin de l’Urbanisme et du Patrimoine (par mail).